**Zeitschrift:** Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

**Band:** 34 (2004)

**Heft:** 12

Rubrik: Cantons

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

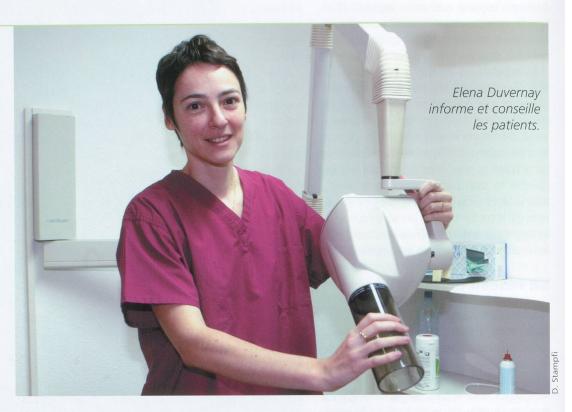
**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Vie pratique

## Genève

Spécialiste en soins dentaires, Elena Duvernay ne traite pas directement ses clients, mais préfère les conseiller... Pour une somme modique. elle répond à tout ce que vous voulez savoir et que vous n'avez jamais osé demander à votre dentiste.



# Une dentiste pour informer et rassurer

édecin-dentiste depuis sept ans, Elena Duvernay a commencé, comme tous ses collègues, à prodiguer à ses patients les soins habituels que l'on attend d'un tel spécialiste. «Mais après quelques années d'exercice, j'ai eu envie de pouvoir prendre le temps avec chaque patient, et aussi de partager mes connaissances», explique-t-elle.

A ses compétences médicales, elle ajoute donc une formation en

# Les tarifs

Elena Duvernay a simplifié ses tarifs au maximum. Ainsi, il en coûte:

- Fr. 60.- pour une consultation concernant des problèmes avec une dent;
- Fr. 90.- pour un bilan global de la bouche;
- Fr. 15.- pour une radiographie (mais elle recommande d'apporter celles qui ont déjà été faites).

relation d'aide. «Depuis lors, j'ai renoncé aux soins, et j'ai choisi de privilégier la relation avec les gens, de leur donner toutes les explications qu'ils sont en droit de demander, et d'obtenir. Et j'aime beaucoup me consacrer à cela.» A sa connaissance, aucun autre médecin-dentiste n'a pris une telle orientation. Ainsi, cette praticienne genevoise innove, à la satisfaction d'une clientèle qui ne cesse de croître. «J'ai commencé en février dernier, et les débuts ont été un peu difficiles. Mais, peu à peu, je me fais connaître et les gens viennent maintenant de toute la Suisse romande, et même de la France voisine.»

## Informations claires

Concrètement, qui vient consulter Elena Duvernay et pourquoi? «Je reçois des gens de tous âges, y compris des seniors bien sûr. Le plus souvent, je ne verrai ma cliente ou mon client qu'une seule fois.» Certaines personnes viennent simplement lui soumettre un devis de soins rédigé par leur dentiste traitant. «Je leur donne mon avis quant à ce devis, et surtout je le décortique pour eux, afin qu'ils comprennent exactement en quoi consiste le traitement qui leur est proposé.» Ainsi, Elena Duvernay prend le temps pour ce qu'un autre médecin néglige trop souvent: l'information de son patient.

D'autres clients souhaitent un deuxième avis, ou parfois un troisième, au sujet de traitements qu'on leur suggère. «Si on leur offre plusieurs choix, souvent ils manquent de critères pour se déterminer.» Elena Duvernay reçoit encore une autre catégorie de clients: les «traumatisés» des visites chez le dentiste. Suite à de mauvaises expériences, ceux-ci n'y ont pas remis les pieds depuis des lustres. Elle reçoit même des personnes qui n'ont jamais vu un dentiste de toute leur vie. «Dans de tels cas, il s'agit autant d'une approche psychologique que de conseils pratiques. Je fais en sorte de rétablir la confiance. A mon sens, personne ne doit s'imposer de rester chez un dentiste avec lequel il ne se sent pas à l'aise. Montrer sa bouche à un médecin n'a rien d'anodin!»

A ces patients en particulier, Elena Duvernay propose un bilan complet de leur santé buccale. «Je leur dis ce qu'il est urgent de soigner - c'est le cas dès qu'il y a infection – et ce qui peut attendre.»

En plus de réconcilier les peureux avec le monde des dentistes, Elena Duvernay rassure les personnes âgées qui ont l'impression de trahir leur dentiste en demandant un conseil ailleurs. «Je leur garantis la confidentialité. Elles lui en parleront directement si elles le souhaitent», conclut-elle dans un sourire.

#### Catherine Prélaz

))) Adresse utile: DENTALinfo, Cabinet d'information en soins dentaires, 76, rue de Carouge, 1205 Genève. Tél. + fax : 022 321 64 10 (Elena Duvernay ne reçoit que sur rendez-vous). Internet: www.dentalinfo.ch

# OCPA - Genève

# Rentes AVS et prestations complémentaires en 2005

L'année 2005 sera marquée par une indexation des rentes AVS et, en conséquence, par une adaptation des prestations complémentaires à l'AVS.

es rentes AVS augmenteront de 1,9 % : la rente minimale vieillesse passera de Fr. 1055. à Fr. 1075.— par mois et la rente maximale de Fr. 2110.— à Fr. 2150.—.

De même, les prestations complémentaires à l'AVS seront adaptées. Les montants mentionnés cidessous concernent les personnes vivant à domicile. Pour le calcul des prestations complémentaires fédérales, le montant destiné à la couverture des besoins vitaux des personnes vivant à domicile s'élèvera à:

Fr. 17 640. par an
pour une personne seule;
Fr. 26 460. par an
pour un couple.

Pour les personnes vivant dans un établissement médico-social (EMS), le montant des prestations complémentaires fédérales est plafonné à Fr. 30 900.—.

Pour le calcul des prestations complémentaires cantonales, le revenu minimum cantonal d'aide sociale (de plus de 30% supérieur à celui garanti par la Confédération) se montera à:

Fr. 23 477. par an
pour une personne seule;
Fr. 35 216. par an
pour un couple.

Le calcul des prestations pour les personnes séjournant dans un EMS ne change pas : le revenu minimum cantonal d'aide sociale assure, après déduction des ressources du résidant, la couverture intégrale du prix de pension.

Les allocations pour impotents sont également indexées et leur montant, pour les personnes en âge AVS, sera, pour les personnes à domicile, de:

 Fr. 538.– par mois pour un degré d'impotence moyen;
 Fr. 860.– par mois pour un degré d'impotence grave (personnes à domicile ou vivant dans un EMS).

Les premiers jours de janvier, vous recevrez de l'OCPA une décision indiquant le montant des prestations qui vous sera versé en 2005. Figurent dans ce document les dépenses et les ressources prises en compte dans le calcul. Nous vous recommandons de contrôler attentivement ces montants. Le cas échéant, nous vous prions d'adresser à l'Office, copie des justificatifs mentionnant les modifications à apporter de manière que votre dossier soit

mis à jour et que le montant de la prestation qui vous sera versé en 2005 corresponde bien à votre situation 2005.

Les collaborateurs et les collaboratrices ainsi que la direction de l'OCPA vous souhaitent de très bonnes fêtes et vous présentent leurs voeux les meilleurs pour la nouvelle année.

# **OCPA**

Office cantonal des personnes âgées Route de Chêne 54 1211 Genève 6 – CP 6375 Tél. 022 849 77 41 Fax 022 849 76 76 www.geneve.ch/social/ocpa

Accueil du public (rez-de-chaussée) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

